

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2022

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise

Etablissement bénéficiaire : 0331561T

LYCÉE PRO DES MÉTIERS LA RUCHE
20 rue Sainte Marie
CS 21940
33072 BORDEAUX

Contact de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Tél : Email :

Données de l'entreprise :

Siren/siret :

Effectif salarial :

Montant de votre Versement :

Code UAI du lycée : 0331561T

Au profit de : LPP LA RUCHE

Mode de règlement virement :

IBAN

BIC

Mentionner votre n° de SIRET en libellé de virement

Mode de règlement chèque :

Banque et N° :

A l'ordre de : LPP LA RUCHE